

MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES

DÉCEMBRE 2024 - N°99

AMNESTY
INTERNATIONAL 

EDITO

C'est un moment majeur pour Amnesty International : un rapport détaillé en quelque 300 pages les éléments de preuve qui nous permettent de qualifier de génocide les attaques de l'armée israélienne à l'encontre de la population palestinienne de Gaza.

Nous reconnaissons la gravité, le sens historique et symbolique du mot génocide, relié aux heures les plus sombres de notre humanité. En même temps, notre mission est de considérer l'urgence d'une situation répondant aux critères précis décrits dans le droit international, dans la Convention de 1948 sur le génocide.

Le gouvernement israélien, depuis les massacres du 7 octobre 2023 commis par le Hamas et d'autres groupes armés, mène une campagne d'anéantissement volontaire du groupe palestinien de Gaza : plus de 44 000 morts à ce jour, d'innombrables traumatismes physiques et mentaux, des conditions de vie instaurées pour provoquer une mort lente et calculée ... Des familles entières disparues sous des bombardements d'une intensité effroyable, des milliers d'enfants amputés, une famine organisée, l'eau contaminée, les infrastructures et la mémoire détruites ... Le passé, le présent et l'avenir des Palestiniens de Gaza sont effacés. Les preuves directes et circonstanciées ne laissent pas place au doute quant à l'intention génocidaire des autorités israéliennes.

Il nous revient maintenant de porter ce rapport, d'interpeller l'humanité entière, de confronter les États à leurs obligations, de mobiliser les organismes internationaux : ce génocide doit cesser et justice doit être rendue !

(suite) C'est une lourde tâche pour chacun.e d'entre nous, acteurs et actrices d'Amnesty International de tous les continents ; nous restons solidaires et mobilisé.es, notre combat requiert toute la puissance de notre mouvement.

Anne Savinel-Barras
Présidente d'Amnesty International France

À LA UNE

Contre-attaque = notre réponse aux remises en cause

Vous l'avez parfois lu, entendu, vous nous en avez parlé, depuis plus d'un an maintenant : notre ONG est l'objet d'attaques inédites que ce soit dans la presse, sur les réseaux sociaux ou via les interpellations dont vous faites l'objet. Et le dossier de septembre de La Chronique se faisait l'écho de cela.

Face à cela, nous avons mis en place le projet « Contre-attaque ». Le Pôle Information et Communication en a la responsabilité mais, de fait, cela concerne l'ensemble de notre association. Ce projet consiste à articuler différents niveaux de réponses : droit de réponse suite à des papiers parus dans la presse, renforcement de notre capacité à répondre aux polémiques et attaques sur les réseaux sociaux...

En cela toutes les personnes au sein d'Amnesty France ont un rôle à jouer et c'est aussi pour cela qu'un temps dédié sera proposé au réseau militant en janvier 2025.



DATES À RETENIR

5 DÉCEMBRE : WEBINAIRE EDH - ECHANGES DE PRATIQUES

5 AU 8 DÉCEMBRE : ACTION PHOTO POUR ACCOMPAGNER LA SORTIE DU RAPPORT SUR L'ACTE DE GÉNOCIDE À L'ENCONTRE DE LA POPULATION PALESTINIENNE DE GAZA

9 DÉCEMBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES VICTIMES DU CRIME DE GÉNOCIDE

8 ET 15 DÉCEMBRE : ATELIERS EDH SUR TWITCH / DISCORD

14 ET 18 DÉCEMBRE : MANIFESTATIONS POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANT.ES



ACTUALITÉS DES CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

« ON A L'IMPRESSION D'ÊTRE DES SOUS-HUMAINS ». LE GÉNOCIDE DES PALESTINIENS ET PALESTINIENNES COMMIS PAR ISRAËL À GAZA

Un nouveau rapport d'Amnesty International conclut que l'État d'Israël fait subir aux Palestiniens et Palestiniennes de Gaza des actes interdits par la Convention sur le génocide, dans l'intention spécifique de détruire la population palestinienne de Gaza. Ces actes continuent malgré les innombrables alertes de la communauté et de la Cour internationale de justice. Retrouvez le [dossier](#) sur le site internet et les réponses à vos questions dans l'[Espace militant.e.s.](#)

COMBIEN DE MORTS FAUDRA-T-IL DANS LA MANCHE AVANT QUE LES ETATS FRANÇAIS ET BRITANNIQUE NE PRENNENT LEURS RESPONSABILITÉS ?



Noms des victimes des naufrages dans la Manche © Amnesty International France

Le 24 novembre 2021, la Manche engloutissait 27 vies humaines dans le naufrage le plus meurtrier qu'a connu cette mer devenue le symbole d'une crise ignorée. Si ce naufrage reste celui qui a fait le plus grand nombre de victimes, l'année 2024 a battu un triste record. Depuis le début de l'année, ce sont au moins 70 personnes qui ont perdu la vie en tentant la traversée. Les drames se multiplient à cause de politiques migratoires dangereuses et déshumanisantes.

L'équipe d'Amnesty France était à Dunkerque le 23 novembre au soir pour commémorer cette date auprès des familles et des associations locales d'aide aux personnes exilées (voir photo).

Nous avons aussi, à cette occasion, publié [une tribune collective dans le journal La Tribune.](#)

LES 14 ET 18 DÉCEMBRE : MANIFESTATIONS POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANT.ES

Travailleuses et travailleurs étrangers, personnes exilées, étudiantes et étudiants internationaux... qu'elles soient arrivées hier ou il y a 20 ans, les personnes exilées se retrouvent la cible de politiques migratoires attentatoires aux droits humains et utilisées comme des outils pour surveiller, arrêter, enfermer ou encore expulser.

Le 14 décembre, des collectifs de personnes sans-papiers, des syndicats et associations vous invitent à participer aux manifestations partout en France, pour défendre le respect de la protection et des droits des travailleuses et travailleurs migrants, de leurs familles et de toutes les personnes exilées.

Et le 18 décembre, Journée internationale des migrants, nous vous invitons à rejoindre les initiatives, à Paris et dans les régions, afin de réaffirmer plus encore l'impérieuse nécessité de l'égalité des droits pour toutes et tous, nés ici ou venus d'ailleurs. Retrouvez [le texte collectif d'appel à manifester.](#)

CARTE DES DOSSIERS DE COMPÉTENCE UNIVERSELLE EN FRANCE

Les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide peuvent se rendre en France en toute impunité. En cause ? Des obstacles à la compétence universelle, qui est pourtant un pilier de la justice internationale.

La compétence universelle permet à un État de juger les crimes parmi les plus graves, peu importe la nationalité de l'auteur, de la victime et le lieu où le crime a été commis.

Découvrez la [nouvelle carte d'Amnesty](#), qui recense les dossiers fondés sur la compétence universelle en France.

UN NOUVEAU RAPPORT DÉNONCE LES ENTRAVES À LA SOLIDARITÉ AUX FRONTIÈRES DE LA FRANCE

Alors que la protection des personnes exilées par l'État français ne cesse de se dégrader et que 2024 connaît déjà un nombre record de morts dans la Manche, le rapport « Au mépris des droits. Enquête sur la répression de la solidarité avec les personnes exilées aux frontières », de l'Observatoire des libertés associatives documente les multiples entraves auxquelles font face les acteurs et actrices solidaires aux frontières françaises.

Secourir, soigner, distribuer de la nourriture : [découvrez dans cette vidéo et notre communiqué de presse interassociatif](#) pour comprendre comment les autorités françaises répriment les initiatives solidaires des personnes exilées.



DU MATÉRIEL DE GUERRE FRANÇAIS DÉPLOYÉ AU SOUDAN

Un système d'armement conçu par les entreprises françaises KNDS France et Lacroix Défense est déployé et utilisé au Soudan par une milice paramilitaire. Il s'agit du système GALIX qui est vendu aux Emirats Arabes Unis (EAU) qui l'ont fourni aux Forces de soutien rapide (FSR), en violation, selon toute probabilité, de l'embargo des Nations unies pesant sur le Darfour contre les Forces armées soudanaises (FAS). Ces deux parties en conflit sont à l'origine de l'une des pires catastrophes humanitaires actuelles au monde.

BONNES NOUVELLES

YEMEN. Quatre Baha'is détenus arbitrairement ont été libérés

En août 2024, les quatre hommes baha'is qui restaient détenus par les autorités houthies de facto (Abdulelah Muhammad al Boni, Hassan Tariq Thabet al Zakari, Muhammad Bashir Abdel Jalil et Ibrahim Ahmad Joeil) ont été libérés, après avoir été enfermés arbitrairement, pendant plus d'un an, dans un centre de détention des services de sécurité et de renseignement administrés par les Houthis à Sanaa, au Yémen. Les forces armées houthies les avaient arrêtés avec 13 autres personnes baha'ies le 25 mai 2023. Tous ont été soumis à une disparition forcée durant environ quatre mois, sont restés détenus sans inculpation et privés de leur droit à un avocat pendant toute la durée de leur incarcération.

AFGHANISTAN. Libération de militants de l'éducation

Ahmad Fahim Azimi et Seddiqullah Afghan, deux militants travaillant pour l'organisation éducative Fekre Behtar, qui étaient détenus arbitrairement depuis plusieurs mois, ont été relâchés. Seddiqullah Afghan a été libéré le 9 avril 2024 à la faveur d'une grâce accordée à des prisonniers à l'occasion de l'Aïd. Ahmad Fahim Azimi a été remis en liberté le 26 septembre 2024, à la suite de la décision d'un tribunal taliban ayant invoqué un manque de preuves.



Ahmad Fahim Azimi ©
Amnesty International France

ACTION DU MOIS

Chaque mois, Amnesty International vous propose d'envoyer une lettre aux autorités compétentes, pour faire valoir les droits d'une personne victime d'injustice dans le monde. Retrouvez l'action du mois en cours [en cliquant ici](#).

Ce mois-ci, agissez pour Sandra Domínguez, une Mexicaine autochtone avocate et défenseuse des droits humains qui a disparu le 4 octobre 2024. En 2020, dans le cadre de son travail de juriste sur des cas de violences contre les femmes, elle a dénoncé le fait que les autorités locales avaient partagé des images à caractère sexuel de femmes autochtones. Nous demandons au Gouverneur de l'État d'Oaxaca de prendre toutes les mesures nécessaires et de mobiliser toutes les ressources utiles pour retrouver Sandra Domínguez vivante, et de déférer à la justice les responsables présumés de sa disparition.



Sandra Domínguez © Courtesy
Sandra's family

L'ACTUALITÉ DE L'EDH

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ET LES CEMEA VIA YAKAMÉDIA : UN PARTENARIAT POUR RENFORCER L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS (EDH) !



Le service EDH a le plaisir d'annoncer à notre réseau militant son partenariat avec les CEMEA, un réseau d'associations dédié à l'éducation populaire.

Ce partenariat s'articule autour de Yakamédia, la médiathèque en ligne de ressources pédagogiques destinée aux acteurs et actrices de l'éducation : enseignantes et enseignants, équipes d'animation, éducateurs et éducatrices.

Parmi les 2 500 ressources pédagogiques disponibles, on trouve des centaines d'idées et de tutoriels de grande qualité, ainsi que des interviews, des repères, des décryptages, des reportages audios et vidéo. Une sélection de ressources d'éducation aux droits humains proposées par Amnesty International France est désormais accessible sur Yakamédia, afin de soutenir les acteurs éducatifs dans leurs missions. Pour découvrir la plateforme, c'est par [ici](#).



L'ACTUALITÉ DE L'EDH

REJOIGNEZ NOTRE RÉSEAU D'INTERVENANT.ES EN ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS !

Nous sommes à la recherche de personnes motivées pour rejoindre notre réseau de personnes intervenantes en Éducation aux droits humains (EDH).

En collaboration avec les Relais EDH, le service EDH a récemment révisé la fiche de mission des intervenant.es en EDH. Cette offre de bénévolat est désormais disponible dans l'espace "Devenir bénévole" du site d'Amnesty France. Elle est également accessible aux structures locales souhaitant l'utiliser sur la plateforme "Tous bénévoles". Lien disponible [ici](#)




Si des militantes et militants sont intéressé.es par la mission EDH, merci de contacter education@amnesty.fr. Vous recevrez une formation sur les outils et méthodes d'éducation aux droits humains, ainsi qu'un accompagnement tout au long de votre parcours, avec le soutien des équipes régionales, de l'équipe bénévole et du service EDH. N'hésitez pas à partager cette information autour de vous !


LA VIE DU MOUVEMENT

LA VIE ASSOCIATIVE

PUBLICATION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES // AG EXTRAORDINAIRE DE MODIFICATION DES STATUTS

 Vous avez désormais accès aux résolutions portant modifications des statuts et du règlement intérieur déposées par le Conseil d'administration sur le [site internet d'AIF](#). C'est sur la base de ces textes que se dérouleront les débats lors de l'AG des 18 et 19 janvier prochains.

D'autres documents explicatifs sont disponibles dont le formulaire d'amendements.

 Pour toute question contactez aginscriptions@amnesty.fr

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LA PRÉPARATION DE L'AG DE VALENCE

En parallèle nous préparons l'AG ordinaire de Valence des 21 et 22 juin 2025. Nous sommes à la recherche de volontaires pour certaines missions clés dans la préparation de l'AG ou même sur place le jour J.

Voici les missions, accompagnées de leurs [fiches](#):

- ➡ Animateur.ices de l'AG en ligne afin de permettre aux participant.es à distance d'être pleinement partie prenante de l'AG (animer la retransmission des débats, aider sur les problèmes techniques, modération du tchat...).
- ➡ Responsable des supports : appuyer la préparation des supports utilisés durant l'AG et gérer la diffusion lors de l'événement
- ➡ Interprètes bénévoles : traduire et rendre accessible les échanges aux représentant.es des autres sections d'Amnesty qui sont présent.es lors de l'AG. Cette mission pourra être répartie entre plusieurs membres.



LES ACTUS DU SECRETARIAT NATIONAL

LE PÔLE ENGAGEMENT ET EDUCATION AUX DROITS HUMAINS AU RALENTI PENDANT LES VACANCES D'HIVER !

Comme chaque année pendant la période de Noël, les équipes du SN profitent un peu d'un repos bien mérité.

Il n'y aura personne aux services Mobilisation des militant.es et EDH pendant la semaine du 23 décembre. Pour toute demande pendant cette semaine-ci, merci de contacter le responsable du Service Formation des militant.es, Patrice, qui assure l'intérim à l'adresse ptaraore@amnesty.fr.

Et pour toute urgence (comme un incident dans une structure locale à faire remonter), vous pourrez également contacter Sophie Fadiga, la directrice du Pôle, par téléphone au 06 23 98 50 27 ou par email à l'adresse sfadiga@amnesty.fr.

Concernant la semaine du 30 décembre, une partie des équipes Mobilisation et EDH sera de retour et les boîtes génériques reprendront progressivement du service.

A noter que les stocks seront fermés du 20 décembre au 6 janvier. Pensez à passer vos commandes avant si vous en avez !

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

INFORMATION IMPORTANTE SUR LES ACTIONS URGENTES

Une pause s'impose. Le service Travail pour et avec les personnes ne diffusera pas d'actions urgentes et ne répondra pas aux sollicitations sur les actions urgentes du 21 décembre 2024 au 19 janvier 2025 inclus. La diffusion reprendra normalement après le 20 janvier. Merci pour votre engagement pour les personnes en danger !

LA VIE MILITANTE

UN NOUVEAU CERCLE D'ACTION À CHÂTEAU-CHERVIX (87)

Nous sommes ravis d'accueillir, au sein du réseau militant d'AIF, un nouveau Cercle d'Action dans le Limousin !

Extrait du Châtelaud, journal municipal

« A l'origine, un « podcast » raconte l'histoire d'un journaliste franco-afghan, emprisonné en Afghanistan. Une association de Douarnenez le soutient, lui et sa famille, par des courriers. Puis il est libéré et il vient à Douarnenez exprimer l'importance de ce soutien pendant sa captivité. Douarnenez devient « sa ville de cœur ».

Toutes les histoires ne se terminent pas ainsi mais c'est de là qu'est venu l'idée, pour des bénévoles de la bibliothèque de Château-Chervix, d'agir en soutien à une personne emprisonnée pour ses idées, victimes de violation des droits humains. Une petite recherche nous oriente rapidement vers Amnesty International [...]. Une discussion a lieu lors d'une réunion des bénévoles de la bibliothèque. Un petit groupe de personnes se réunit ensuite pour affiner le projet »

Le samedi 11 janvier, le cercle organisera sa première séance de ciné-débat autour du film Les graines du figuier sauvage. Nous leur souhaitons le meilleur 😊

RENCONTRE DE L'ENGAGEMENT EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Une rencontre sur l'engagement en visioconférence s'est tenue spécifiquement pour soutenir les groupes locaux et les antennes jeunes en Champagne-Ardenne.

En présence de Florence Marpillat, responsable régionale, les échanges ont été constructifs et ont témoigné d'une réelle volonté d'agir ensemble. Malgré une participation limitée, cette initiative permettra, nous l'espérons, à certains groupes de se renforcer.

Un grand merci aux participant.es pour leur engagement ! D'autres régions pourront bientôt bénéficier de ces rencontres ciblées. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mobilisation@amnesty.fr si vous souhaitez en bénéficier.



JOURNÉE DU BÉNÉVOLAT

Le 5 décembre est une date importante pour nous : la Journée mondiale du bénévolat ! Elle nous donne une nouvelle occasion de vous remercier pour votre engagement.

Vous êtes précieuses et précieux au combat en faveur de la promotion et de la défense des droits humains. Votre mobilisation constante, tout au long de cette année, dans une société de plus en plus polarisée, force l'admiration et le respect. Notre monde a plus que jamais besoin de votre détermination et de votre endurance. Vous êtes le cœur de notre mouvement : l'action collective est l'un de nos leviers les plus puissants.

L'ensemble du Pôle Engagement et Education aux droits humains vous dit MERCI ! Nous sommes heureuses et heureux de pouvoir agir à vos côtés.

CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ WHATSAPP DES JEUNES D'AMNESTY FRANCE

L'atelier "Co-construire nos outils pour mieux communiquer et mieux militer", qui s'est tenu lors du WEAJ 2024, a permis de recueillir l'avis des membres d'AJ sur nos pratiques en termes de communication interne. Après 4 ans d'utilisation, nos clôtures donc le serveur Discord pour laisser la place à la communauté Whatsapp des jeunes d'AJ.

Les objectifs ? Partager les bonnes pratiques, poser des questions, s'informer sur les campagnes, etc.

Membres d'antenne Jeunes, n'hésitez pas à contacter le service Mobilisation (mobilisation@amnesty.fr) pour avoir le lien d'inscription !

LA VIE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET RÉGIONALES

AGIR POUR LES PERSONNES ET ACTIONS SUIVIES

Changement au Pôle Action : l'équipe Protégeons les personnes devient Commission Agir pour les personnes, et les dossiers d'intervention deviennent des Actions suivies.

Les Actions suivies trouvent leur place dans l'ensemble du travail proposé pour la défense des personnes : Actions urgentes, Actions du mois, Actions suivies. La précision « suivie » suggère un temps plus long que les deux précédentes, induisant la continuité et la persévérance qu'elles requièrent. A part le nom, rien d'autre ne change. C'est toujours le même travail varié à mener en faveur des personnes en danger : interpellation des autorités, solidarité avec la personne et sensibilisation du public.

Si vous désirez vous engager concrètement pour une personne en danger, nous vous accueillerons et répondrons à vos interrogations. Contactez-nous : agirpourlespersonnes@amnesty.fr !

RENCONTRE DES COMMISSIONS DROITS DE L'ENFANT ET SYNDICATS

Les 23 et 24 novembre derniers, les commissions Droits de l'enfant et Syndicats ont réuni une partie de leurs relais pour un week-end de réflexion et d'échanges sur le Droit de manifester des enfants et des jeunes et sur l'Élimination du travail des enfants dans le monde. Nous relaterons, plus en détails, cette rencontre dans le prochain numéro de Mon Actu Engagée.



HOMMAGE

DISPARITION DE MARIE-JO ORAIN

Le mardi 22 octobre 2024, Marie-Jo Orain, une des figures de notre mouvement, s'est éteinte 8 ans après son mari Emile. Ils avaient tous deux grandement contribué au développement du groupe local de Lannion.

Marie-Jo a été, pendant plusieurs années, la secrétaire du groupe et responsable régionale d'Amnesty International. Elle portait avec enthousiasme, conviction et optimisme les valeurs humanistes du mouvement. Elle avait à cœur d'éduquer les jeunes générations à l'importance des droits humains. Sa lutte contre la peine de mort et la torture, pour le droit des enfants, des femmes et des réfugié.es, pour la libération des prisonniers d'opinions et politiques partout sur la planète faisaient partie de ses combats. « Ecrire contre l'oubli » était l'une de ses motivations.

Elle était sur tous les fronts : sitting sur la place de la liberté à Brest contre la peine de mort dans certains états des USA , place du Trocadero à Paris en soutien aux tchétchènes... Rien ne pouvait l'arrêter dans son combat.

Infatigable, elle portait un discours convaincant, teinté d'humour et de joie de vivre qui subjuguait son auditoire. Elle disait « Il y a tellement à faire pour que le monde soit plus vivable. Il ne faut pas faiblir ».

Marie-Jo, tu vas nous manquer mais nous continuerons ton combat.



BOITE À OUTILS

Point sur l'utilisation des photos du site amnesty.fr

Rappel : les photos mises sur le site d'Amnesty ne sont pas libres de droits – cela peut entraîner une amende de plusieurs centaines d'euros si vous utilisez une photo du site d'Amnesty sur vos supports sans accord préalable. Pour toute demande d'utilisation de photos, merci de vous adresser à notoriete@amnesty.fr

Demandes de listings d'adhérents

Pour faire des demandes de listings de vos adhérents, il faut remplir impérativement ce [formulaire](#). Les demandes sont traitées le mardi, veuillez à vous organiser en fonction. Pour toute question, vous pouvez contacter l'adresse notoriete@amnesty.fr

La Chronique de novembre est disponible !



Photo des participants de la Transalpine © Grégoire Osoha

Dossier : direction l'Eswatini, anciennement le Swaziland. Dans cette dernière monarchie absolue d'Afrique, le roi Mswati III contrôle les richesses du pays et menace de mort ses opposants. // Reportage : dans les vignobles champenois, les vendangeurs travaillent dans des conditions bien éloignées de l'image de luxe du champagne. // Vie du mouvement : depuis trente ans, des militants venus des Alpes françaises, italiennes et suisses se retrouvent une fois par an pour échanger. // Une fois n'est pas coutume, La Chronique arrivera dans votre boîte aux lettres une semaine plus tard que d'habitude.



Les sorties en salle soutenues par Amnesty International

Everybody loves Touda, un film de Nabil Ayouch. En salle le 18 décembre 2024. Festival de Cannes 2024, sélection officielle

Synopsis : Touda rêve de devenir une cheikha, une artiste marocaine qui chante sans pudeur ni censure des textes de résistance, d'amour et d'émancipation, transmis depuis des générations. Se produisant tous les soirs dans les bars de sa petite ville de province sous le regard des hommes, Touda nourrit l'espoir d'un avenir meilleur pour elle et son fils. Maltraitée et humiliée, elle décide de tout quitter pour les lumières de Casablanca...



Informations à retrouver sur la page du site [ici](#)
Coup de cœur de La Chronique ce mois-ci !

Vous avez prévu une projection du film *No Other Land* prochainement ? Suite à la sortie du rapport « On a l'impression d'être des sous-humains ». Le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Gaza, nous vous conseillons vivement de lire les articles du site internet et de consulter les documents concernant le rapport mis à disposition sur [l'Espace militant.e.s](#) pour ne pas être pris de court par d'éventuelles questions du public.

Contribution volontaire aux fonds dédiés

Bientôt la fin de l'année et le moment de clôturer vos comptes ! N'oubliez pas qu'il existe 3 fonds dédiés chez AIF qui peuvent fonctionner grâce aux contributions libres et volontaires des groupes locaux ;-)

2 fonds ont particulièrement besoin de votre soutien : Le fonds d'aide et de soutien aux victimes et défenseurs et le fonds pour le financement des projets d'animation et de visibilité des régions et des groupes (Fonds projets).

Le 1er vise à contribuer, par des aides financières, à la protection des victimes de violations des droits humains, au soutien des personnes qui leur viennent en aide et à la promotion de leurs actions.

Le 2nd a pour vocation d'apporter un soutien financier aux projets d'animation et de visibilité des régions, groupes locaux, antennes jeunes ou cercles d'action d'AIF.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'Alexandra Yasar, notre référente comptable des groupes à l'adresse comptagroupe@amnesty.fr

Le nouveau numéro de bref est disponible !

La crise climatique est une crise des droits humains sans précédent. La multiplication des événements météorologiques extrêmes impacte gravement les populations et a des conséquences directes sur nos droits fondamentaux. Face à l'urgence, la mise en place de politiques respectueuses du climat et des droits humains est impérative. Ce nouveau numéro de bref permet de mieux comprendre les enjeux du dérèglement climatique. Vous pouvez le commander dès à présent sur le [catalogue militant!](#)



IMPORTANT : IL N'Y AURA PAS DE NUMÉRO DE MON ACTU ENGAGÉE AU MOIS DE JANVIER MAIS VOUS RECEVREZ UNE PETITE COMMUNICATION DE RENTRÉE PAR MAIL. NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET AURONS PLAISIR À VOUS RETROUVER EN 2025 POUR LE NUMÉRO 100 DE MON ACTU ENGAGÉE !



AGENDA



LES PROCHAINS WEBINAIRES


5 Webinaire EDH _Échange de pratiques [Nouveauté]

DÉCEMBRE  Jeudi 5 décembre, à 18h

➔ Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, nous vous invitons à notre premier Webinaire EDH_ Échange de pratiques, dédié aux intervenant.es en éducation aux droits humains. Ce premier échange de pratiques en ligne sera l'occasion de partager vos méthodes, de découvrir de nouvelles approches et de renforcer vos interventions. C'est aussi un moment pour vous remercier de votre engagement en faveur des droits humains !


8 et 15 Ateliers EDH sur Discord

DÉCEMBRE  Dimanche 8 et 15 décembre, à 18h sur Discord


➔ Pour participer sur le Discord de Viktorovitch, cliquez [ici](#)

Le dimanche 8 décembre, rejoignez-nous pour l'atelier Inégalités, où nous explorerons ensemble les différentes formes d'inégalités et participerons à un débat mouvant sur un thème à définir. Le dimanche 15 décembre à 18h, nous vous proposons l'atelier Droits des femmes, où nous aborderons les discours toxiques liés aux femmes et les défis actuels concernant leurs droits.

17 Webinaire de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

DÉCEMBRE  Mardi 17 décembre, à 19h

➔ Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

 : Les violences sexistes et sexuelles (VSS) ne concernent pas que les femmes ! Nous sommes tous et toutes concernés : Le milieu militant n'échappe malheureusement pas au sexisme et aux violences sexuelles. Au-delà de la vague #MeToo qui a mis la question des violences sexistes et sexuelles au centre du débat public, la prévention des VSS est aujourd'hui reconnue comme un véritable enjeu dans le monde militant.

Amnesty International France se mobilise pour assurer un cadre sécurisant et non-sexiste à ses équipes salariées et militantes. Après avoir mis en place un protocole de prévention et de lutte contre les VSS et nommé une référente sexisme et harcèlement sexuel, nous vous proposons de participer à ce webinaire de sensibilisation.



FORMATION À VENIR

AU SECRÉTARIAT NATIONAL À PARIS

Aucune formation au siège n'est prévue ce mois-ci, c'est le moment d'explorer la plateforme de formation en ligne !

➔ Les prisonniers oubliés, l'histoire d'Amnesty et ces fondements, ces grands thèmes de travail et méthodologies d'action... Vous êtes un peu perdu avec tous ces termes ? Envie de revoir les bases d'Amnesty ? Suivez notre formation en ligne [Amnesty vous donne le pouvoir d'agir](#) !

➔ Déjà expert des missions et actions d'Amnesty ? Plongez dans notre [plateforme de formations numérique](#) avec dix modules pour approfondir vos connaissances sur le droit international relatif aux droits humains, sur les bases de l'Education aux droits humains, la protection des civils dans les conflits, la responsabilité des entreprises face aux violations des droits humains ou encore apprendre comment agir face aux propos toxiques en ligne !

➔ Dans le [centre des ressources pour agir](#), retrouvez également tous les outils et documents utiles à votre engagement : la charte de l'engagement, le livret d'accueil des militant.e.s, le guide pratique de la vie militante locale et régionale, une fiche conseil pour approcher le public... Et tant d'autres. Une vraie malle aux trésors ✨

Le Service Formation vous souhaite une excellente fin d'année 🎁🌟

📍 FORMATIONS EN RÉGION À VENIR

📅 MARSEILLE – samedi 7 décembre : formation "[Intervenir en Education aux Droits Humains : outils et méthodes](#)"

➔ Inscription auprès d'Ana Aiello - aaiello@amnesty.fr

📅 STRASBOURG – samedi 14 décembre : formation "[Intervenir en Education aux Droits Humains : outils et méthodes](#)"

➔ Inscription auprès de Richard Palabost - richard.palabost@gmail.com

📅 MARSEILLE – samedi 25 janvier : formation "[Prendre la parole en public](#)"

➔ Inscription auprès d'Ana Aiello - aaiello@amnesty.fr

📅 CAEN - samedi 8 février : formation "[Faire face aux propos toxiques](#)"

➔ Inscription auprès d'Elisabeth Rodot - Region.bassenormandie@amnestyfrance.fr

Pour toutes vos questions sur la vie militante :
Écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr